

Préambule :

Notre fichier d'adresses e-mail a été réactualisé.

Merci de nous faire part de vos éventuels souhaits relatifs aux adresses des destinataires. Merci pour votre aide et compréhension.



Chers affiliés,

Daniel Colling, Président,
Antoine Masure Directeur,
le Conseil d'Administration,
et toute l'équipe du CNV vous souhaitent une bonne et heureuse année 2006 !

Nous vous adressons ce jour notre « Flash Info » mensuel. Utilisant l'e-mail, il a pour objectif de garder le contact avec vous. Il vient en complément de la « Lettre Info » et de son format papier dont le premier numéro de 2006 vous sera adressé par voie postale, dans les premiers jours de février 2006 et à raison de 4 numéros par an.

*Vous en souhaitant bonne lecture !
L'équipe du CNV*



A vos agendas !

25 janvier **Commission 6**
02 février **Commission 3**
07 février **Commission 2**
09 février **Commission 7 (initialement prévue le 1^{er} mars) – Date limite de remise des dossiers le jeudi 12 janvier.**
23 février **Commission 45**
07 mars **Commission 1 (initialement prévue le 28 février) – Date limite de remise des dossiers le lundi 20 février**

Le **calendrier annuel des commissions** est en ligne : <http://cnv.fr/nav:commissions>

Le **calendrier 2006 des réseaux de promotion** est également disponible : <http://cnv.fr/nav:reseaux-regions>

Des réseaux sont encore à pourvoir ! Profitez-en !



Nouvelle plaquette de présentation des réseaux d'affichages,
disponibles sur simple demande : elsa.delolme@cnv.fr
(merci de préciser le nombre d'exemplaires souhaités et vos coordonnées)

Le 19 janvier 2006 : le CNV organisera un "atelier projet" dans le cadre des Biennales Internationales du Spectacle qui se tiendront à Nantes, les 18 et 19 janvier prochain. L'objet de cet atelier sera : "**Equipements Musiques Actuelles et Délégation de Service Public**" et aura pour objectif de valoriser des connaissances et des expériences.

Participeront à l'atelier débat du CNV des professionnels, responsables ou utilisateurs d'équipements, ainsi que des représentants de l'état, de collectivités territoriales ayant développé des projets d'équipements de musiques actuelles : **Pascale Cattaneo**, Chargée de mission culture et patrimoine de la ville de Paris – **André Cayot**, Conseiller pour les musiques actuelles et inspecteur de la création et des enseignements artistiques de la DMDTS – **Ludwig Chenay**, Directeur adjoint des affaires culturelles de la ville de Caen – **Eric Roux**, Directeur du théâtre Barbey à Bordeaux – **François Delaunay**, Directeur du Chabada à Angers – **Thierry Biskup**, Directeur général adjoint de VEGA (gestion déléguée de salles de spectacles, d'équipements sportifs et de loisirs) – **Julien Bassouls**, Directeur de LiFe LiVe. L'atelier débat sera présenté et animé par **Antoine Masure**, Directeur du CNV.

Les inscriptions à cet "atelier projet" seront possibles les 18 et 19 janvier via les bornes mises à disposition sur le salon. Le CNV tiendra également un stand destiné aux 4000 visiteurs attendus entre 9h30 et 19h00.

Le 20 janvier 2006 : première rencontre avec le spectacle vivant québécois : Dans le cadre du cycle de rencontres organisées par le CNV et le Bureau Export, la première rencontre avec des professionnels du spectacle vivant québécois aura lieu De 15 h 00 à 17 h 00, dans les locaux du CNV, 9 boulevard des Batignolles - 75008 PARIS. L'objet de cette réunion est de faciliter les démarches des professionnels français voulant organiser des concerts et tournées au Québec et d'identifier les spécificités et stratégies pour travailler dans ce pays. L'ordre du jour comprendra donc :- une rapide présentation des particularités du marché québécois- la description du spectacle vivant dans ce pays : réseau de salles, principaux événements, festivals....Le Bureau Export remettra sur place une liste de contacts locaux utiles à la réalisation de projets. Pour participer à cette réunion, contact : fabienne.legall@cnv.fr / 01.56.69.11.44.

Le 31 janvier 2006 : Le 31 janvier 2006, le CNV organisera, en partenariat avec la CPNEFSV, une table-ronde qui aura pour thème **La formation professionnelle des artistes - chanteurs et musiciens**. **Rendez-vous donc le 31 janvier 2006 dans les locaux du CNV.**

Pour vous inscrire (ne tardez plus !) et obtenir la note préparatoire de cadrage : cnv.formation@cnv.fr



Le Focus du mois ! Le CNV part en tournée...

Dans le but de mieux se faire connaître d'un nombre croissant d'interlocuteurs, le CNV démarre en 2006 une campagne d'information, sous la forme de réunions organisées en régions, en collaboration avec les DRAC.

Le principe de cette « tournée en régions », qui doit s'étaler sur deux années consécutives, figure dans le programme d'activité 2006 récemment adopté par le Conseil d'Administration.

Le déroulement de ces réunions sera systématisé sous la forme d'une présentation vidéo - projetée du CNV, suivie d'une séance de questions/réponses sur les diverses facettes de ses activités et de son fonctionnement : perception de la taxe sur les spectacles de variétés, licences d'entrepreneurs de spectacles et affiliation au CNV, mécanismes d'aides du CNV en faveur des salles (activité et équipement), des festivals, des tournées, assistance à maîtrise d'ouvrage, aides à la promotion des spectacles, activité « ressources » du CNV,...

1ère date de cette tournée : Le vendredi 3 février à St Denis de la Réunion, dans le cadre des Rencontres professionnelles « Spectacle vivant et musiques actuelles » avec la participation d'Antoine MASURE, Directeur du CNV et de Cathy DAMOUR, adjointe au responsable du secteur « Production ».

A suivre dans le prochain Flash Info, plus d'informations sur les dates à venir ! Sont d'ores et déjà pressenties les régions suivantes: Nord Pas de Calais, Haute Normandie, Midi Pyrénées, PACA, Pays de La Loire, Aquitaine, Rhône Alpes, Centre, Bretagne...



Versement des aides et relevé de décisions !

Le 15 décembre dernier le **Conseil d'Administration** s'est tenu dans les locaux du CNV.

Le versement des aides votées est à prévoir pour le 20 janvier 2006.

De plus, sont désormais en ligne tous les **relevés de décisions** du Conseil d'Administration : <http://cnv.fr/nav:releves>



A ne pas manquer !

La **nouvelle plaquette de présentation du CNV** en 24 pages est désormais disponible sur simple demande par mail : elsa.delolme@cnv.fr

(merci de préciser le nombre d'exemplaires souhaités et vos coordonnées)

Extrait...

SOMMAIRE

I. QUI SOMMES-NOUS ?	P. 2
II. UNE AFFAIRE DE TAXE	P. 8
III. LES AIDES DU CNV : POUR QUI ? POUR QUOI ?	P. 10
IV. UNE ACTIVITÉ DE CENTRE DE RESSOURCES : POURQUOI, COMMENT ?	P. 16
V. DES ACTIVITÉS COMMERCIALES DANS L'INTÉRÊT COLLECTIF DE LA PROFESSION	P. 19

EDITO



En ces temps de Internet triomphant et de tout numérique, il est de bon ton de parler de la dynamique du spectacle vivant, du retour en force de la scène et des valeurs qu'elle incarne, comme pour nous souligner le contraste existant avec l'industrie de la musique enregistrée, confrontée aux bouleversements qu'entraîne la généralisation des nouvelles technologies.

Et de fait, dans le secteur de la chanson, des variétés et de ce qu'on appelle par commodité les musiques actuelles, le spectacle a-t-il vraiment occupé un rôle et une place aussi importants pour les artistes et leurs publics. Peut-être, il en est besoin, que rien ne peut remplacer le magis, l'émotion et l'authenticité du concert.

Des études passimmentes pourraient être d'ailleurs consacrées à un phénomène à la fois culturel, économique, sociologique et comportemental, dont on devrait bien mesurer les enjeux, en termes de renouvellement de l'offre artistique et de diversité. Bien souvent, c'est par la scène que l'on découvre les talents, et c'est aussi par elle que se réalisent des succès durables, comme si elle constituait le meilleur remède au risque de l'oubli généralisé et aux dégâts du "tout marketing".

Mais ce constat largement partagé ne doit pas faire oublier que l'activité scénique demeure par

excellence une activité à hauts risques, portée par des entreprises de taille artisanale, fragiles et vulnérables. En cela, la dynamique du spectacle vivant, si souvent proclamée, ne se traduit guère en termes de prospérité économique d'un secteur d'activité professionnelle. Et si l'affaire de spectacles n'a cessé de croître au cours des 15 dernières années, il ne faut pas en déduire que tous les concerts s'organisent à gachets fermés ?

Conscients de cette fragilité et des enjeux essentiels de la scène, les pouvoirs publics et les professionnels ont souhaité se doter d'un outil d'intervention, basé sur la perception d'une taxe sur la billetterie des concerts, chargé de soutenir l'activité du secteur. Ainsi, est né le CNV, sous égide législative, public intervenant dans le domaine de la chanson et des variétés, qui prolonge et amplifie l'expérience menée de 1986 à 2002 par l'ancien "Fonds de soutien Chanson-Variétés-Jazz".

Si le principe fondateur du CNV est simple à résumer et se rapproche du modèle initié depuis des décennies par le CNC dans le secteur cinématographique, son organisation et son fonctionnement méritent sans doute quelques explications.

Tel est l'objet de cette plaquette, dont nous espérons que la lecture apportera des éclairages utiles tant sur les missions et le fonctionnement du CNV que sur l'organisation d'un secteur professionnel qu'il a pour mission de servir.

Daniel COLLING.

PAGE 3

I. QUI SOMMES-NOUS ?...

Le CNV Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz, est un établissement public national et commercial placé sous le contrôle du ministre de la Culture et de la Communication. Il a été créé par la Loi du 4 janvier 2002, ses missions et son organisation sont précisées dans un décret du 23 avril 2002.

Sa mission principale est de soutenir le secteur de la Chanson, des Variétés et du Jazz, grâce aux fonds collectés par la perception de la taxe sur les spectacles de variétés.

Le CNV a donc un double visage, celui d'un organisme qui collecte une taxe d'une part, et qui redistribue les fonds collectés sous la forme d'aides financières d'autre part. Gestionnaire de fonds publics, le CNV est placé sous le contrôle économique et financier de l'État.

De nombreux acteurs :

Le fonctionnement du CNV voit intervenir plusieurs acteurs :

- En premier lieu, les instances du CNV, soit à sa tête un Conseil d'Administration, dont un président, nommé par décret, après consultation des organisations professionnelles. Doté de 26 membres, le Conseil réunit 5 représentants du ministre de la Culture, 12 des organisations professionnelles, 3 des collectivités territoriales, 2 du personnel et enfin, 4 personnalités qualifiées.

Le Conseil délibère sur les grandes questions intéressant le fonctionnement du CNV : programme d'activités, budget, compte financier, règlement intérieur... Mais il est également chargé d'approuver formellement toutes les propositions d'aides formulées par ses commissions spécialisées, chargées d'examiner les dossiers adressés au CNV.

Ces commissions sont composées de professionnels, répartis dans deux collèges ("entreprises de spectacles" et "salariés"), de membres nommés par le ministre de la Culture et d'un représentant de la SACM (société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). Elles examinent les dossiers dans le cadre de programmes dont la diffusion est annexée au règlement intérieur.



Pour assurer un lien entre le Conseil d'Administration et les commissions, et veiller à la cohérence d'ensemble des actions, un Comité des programmes, qui préside le président du CNV, se réunit régulièrement pour évaluer la pertinence et l'efficacité de ces programmes. Ce comité accueille notamment tous les présidents des commissions et des représentants du ministre de la Culture.

PAGE 4



Mise à jour annuelle des données administratives !

Pour mieux communiquer avec vous la **mise à jour annuelle** de vos données administratives est très utile ! Pour vous aider un courrier vous a été adressé dans ce sens. Le site <http://www.cnv.fr> est également à vos côtés (rubrique « actu » de la page d'accueil).



Ayez le réflexe [cnv.fr](http://www.cnv.fr) !

Pour mieux vous servir :
De nouveaux outils sont en lignes : nouveaux formulaires, nouveaux annexes...
à découvrir sur www.cnv.fr

- Sont désormais en ligne, tous les **communiqués de presse** du CNV :
<http://cnv.fr/nav:cnv-communiques>

- Sont désormais en ligne, tous les **flashes info** du CNV : <http://cnv.fr/nav:cnv-lettreinfo>



Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>